

KAYIBANDA Gérard-Médard

Kabuye, le 05 janvier 1987

C/O FONDERIE D'ETAIN - KABUYE

SOMIRWA FAILLITE

B.P. 266 KIGALI.-

Monsieur le Président du Comité
des Curateurs
SOMIRWA en Faillite
B.P. 266 KIGALI.-

OBJET: Rappel concernant mon
dossier en suspens.

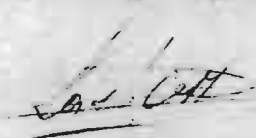
Monsieur le Président,

Je recours auprès de votre très haute autorité
pour vous demander où vous en êtes concernant mon dossier.

En effet, Monsieur le Président, j'ai été arrêté
au service d'une façon très arbitraire en date du 07/10/1986. Mais le
Directeur Général m'avait remis au service en date du 16/10/1986 et le
Directeur de la Fonderie s'y oppose tout en déchirant la lettre qui devait
me permettre de réintégrer le service. Alors le Directeur Général m'a
demandé d'attendre une réponse, puisque entre temps il vous avait fait un
rapport concernant tout cela. Maintenant, presque trois mois viennent de
passer sans suite. Et moi je suis toujours là en attente. Ce pour cela que
je vous prie sincèrement que vous étudié mon dossier sérieusement.
Vraiment actuellement je suis dans un grand embarras. Vous comprenez
également dans quelle situation que je suis.

Espérant une suite favorable, veuillez agréer,
Monsieur le Président du Comité des Curateurs, mes expressions les plus
considérés.

KAYIBANDA Gérard-Médard



KAYIBANDA Gérard-Médard

Kabuye, le 05 janvier 1987

C/O FONDERIE D'ETAIN - KABUYE

SOMIRWA FAILLITE

B.P. 266 KIGALI.-

→ Réunion du 13.01.87

Date d'entrée	13/01/87
A traiter par	Curateurs
N° classement	06/87/Pers.

Monsieur le Président du Comité
des Curateurs
SOMIRWA en Faillite
B.P. 266 KIGALI.-

OBJET: Rappel concernant mon
dossier en suspens.

Monsieur le Président,

Je recours auprès de votre très haute autorité
pour vous demander où vous en êtes concernant mon dossier.

En effet, Monsieur le Président, j'ai été arrêté
au service d'une façon très arbitraire en date du 07/10/1986. Mais le
Directeur Général m'avait remis au service en date du 16/10/1986 et le
Directeur de la Fonderie s'y oppose tout en déchirant la lettre qui devait
me permettre de réintégrer le service. Alors le Directeur Général m'a
demandé d'attendre une réponse, puisque entre temps il vous avait fait un
rapport concernant tout cela. Maintenant, presque trois mois viennent de
passer sans suite. Et moi je suis toujours là en attente. Ce pour cela que
je vous prie sincèrement que vous étudié mon dossier sérieusement.
Vraiment actuellement je suis dans un grand embarras. Vous comprenez
également dans quelle situation que je suis.

Espérant une suite favorable, veuillez agréer,
Monsieur le Président du Comité des Curateurs, mes expressions les plus
considérées.

KAYIBANDA Gérard-Médard

